



Saint-Eustache  
2 impasse Saint-Eustache  
75001 Paris  
Tél. 01 42 36 31 05  
[paroisse@saint-eustache.org](mailto:paroisse@saint-eustache.org)  
[www.saint-eustache.org](http://www.saint-eustache.org)  
11 février 2007

## La vie économique de Saint-Eustache : un avenir à assurer

Par bien des aspects, l'année 2006 a été riche de réalisations et de satisfactions à Saint-Eustache. La *Route biblique*, les groupes spirituels, renouvelés à la rentrée, et la *Route des psaumes* rassemblent de nombreux paroissiens, disponibles et soucieux de l'approfondissement de leur culture spirituelle ou ecclésiale. Les manifestations culturelles auxquelles la paroisse a pris une part active en 2006 – *Journées du patrimoine, Nuit blanche, Fête de la Musique* – de même que l'accueil d'œuvres d'art contemporain ou de musiciens et chanteurs plus nombreux, ont permis de recevoir dans l'église un très grand nombre de visiteurs, souvent autant touchés par la qualité de nos propositions que par la beauté des lieux. Dans le même temps, c'est hors des murs de l'église que les bénévoles de Cerise, de la Soupe, de la Pointe – nouvelle initiative de l'automne dernier – de la Conférence Saint-Vincent de Paul témoignent, chacun à leur manière, de leur attention aux autres, jeunes, personnes en difficultés, personnes âgées. Les temps forts de l'année liturgique ont été vécus par beaucoup avec émotion, que ce soit à Pâques – où quatre catéchumènes ont été baptisés – ou à Noël. Les activités traditionnelles de la paroisse, enfin – préparation au baptême, catéchèse, préparation au mariage, Sida Vie Spirituelle, accueil des visiteurs – se poursuivent avec un enthousiasme renouvelé et de nombreuses collaborations.

Il est un sujet, pourtant, qui suscite un peu d'inquiétude : les comptes de la paroisse pour l'année 2006, quoique proches de l'équilibre, confirment des évolutions défavorables, observées année après année, qui posent question aux membres du *Conseil paroissial pour les affaires économiques*. S'il est évident à chacun d'entre nous que les propositions de Saint-Eustache, en particulier chaque dimanche, relèvent d'enjeux infiniment plus importants que les considérations matérielles, l'avenir de notre paroisse se joue aussi dans une attention scrupuleuse à l'entretien de son patrimoine, à la préservation de ses ressources et à la gestion de ses dépenses. Et c'est bien le rôle du *Conseil paroissial pour les affaires économiques*.

Présidé par le P. Forestier, constitué de sept membres mandatés pour six ans en raison de leurs expériences professionnelles, auxquels se joignent un représentant de la Direction générale des affaires économiques du diocèse, un représentant de l'Association immobilière du diocèse de Paris, et le président de l'Association Rue

Montorgueil (organisme qui porte le centre social Cerise), ce *Conseil* assiste le Curé dans sa gestion économique de la paroisse, qu'il s'agisse du suivi des travaux effectués dans les immeubles paroissiaux (principalement le presbytère), des décisions sur des sujets impactant de façon significative les comptes de la paroisse, de l'examen régulier de ces comptes.

Car, comme chaque paroisse du diocèse de Paris, Saint-Eustache est autonome au niveau économique. Maîtrisant la quasi-totalité de ses dépenses, elle doit assurer par elle-même l'intégralité de ses recettes. Le P. Forestier nous rappelle parfois que chaque jour de l'année – même pendant les vacances ! – on doit collecter 1 700 euros pour subvenir aux besoins de la paroisse. C'est de fait un défi extrêmement difficile à relever. Contrairement à ce que certains imaginent, la paroisse ne perçoit aucun subside du diocèse ni du Saint-Siège. Au contraire même, elle contribue au mécanisme de péréquation du diocèse, en lui versant chaque année au diocèse plus de 15% de toutes ses recettes.

A la fin de chacune des quatre messes de ce dimanche, il est proposé une présentation publique des comptes de Saint-Eustache. Au fond, le message que les membres du *Conseil paroissial pour les affaires économiques* souhaitent faire passer est double : il est d'abord celui d'une profonde gratitude à l'ensemble des paroissiens pour les efforts, en particulier financiers, qu'ils consentent chaque année. Les Français sont généreux – beaucoup d'études le montrent – et nous avons parfois la faiblesse de penser que les catholiques le sont sans doute plus encore. Il est significatif de constater combien le denier de l'Église a progressé depuis quelques années (+ 18% entre 2004 et 2005, + 22% entre 2005 et 2006). Les engagements individuels de très nombreux paroissiens au service de leurs contemporains (au sein d'activités paroissiales ou dans d'autres cadres) témoignent de la même générosité.

Dans le même temps, toutefois, les offrandes faites au cours des liturgies se réduisent très sensiblement d'année en année. Cette observation n'est pas propre à Saint-Eustache : elle est faite de la même façon au sein du diocèse de Paris. Cette évolution accompagne vraisemblablement le déclin progressif de la pratique religieuse, du sentiment d'appartenance à une communauté spirituelle, que montre une étude sociologique récente. Il y a quelques semaines, le P. Caffin se faisait l'écho de cette évolution dans une homélie. Il rappelait que cette situation donnait une responsabilité inédite aux chrétiens de France, amenés à témoigner plus que par le passé, au moins autant par leurs actes que par leur parole, de leur espérance en un Dieu Amour, au cœur d'une société où ils ne seront bientôt plus majoritaires. Il est vraisemblable que cette évolution devra s'accompagner de la prise de conscience de l'ensemble des croyants que la poursuite, à moyen et long termes, de propositions spirituelles, d'initiatives ambitieuses au service d'une certaine idée de la relation de l'homme à Dieu et à son prochain, ne pourra se faire sans une contribution personnelle plus forte de chaque chrétien. Le deuxième message que nous portons, au sein de ce *Conseil paroissial pour les affaires économiques*, est sans doute là : chacun des fidèles de Saint-Eustache porte, sans doute plus que par le passé, la

responsabilité morale d'abord, mais économique aussi, de l'avenir de cette paroisse si belle.

Un grand merci à chacun... Plus que jamais, vous êtes Saint-Eustache !

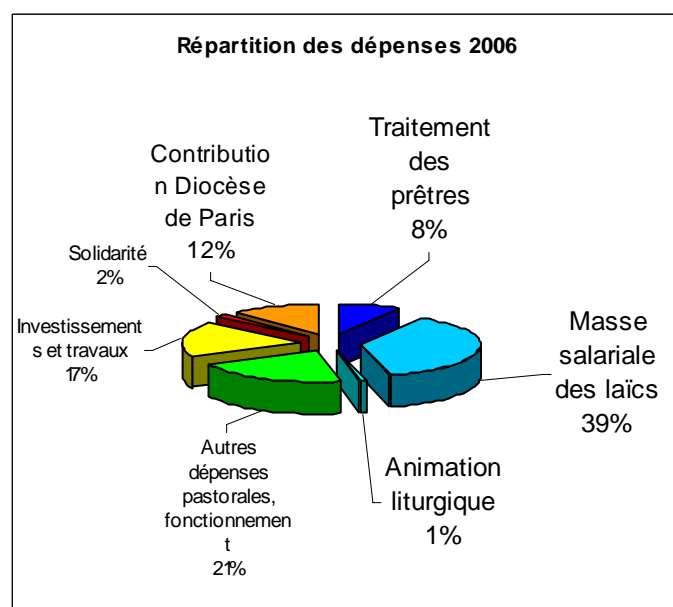
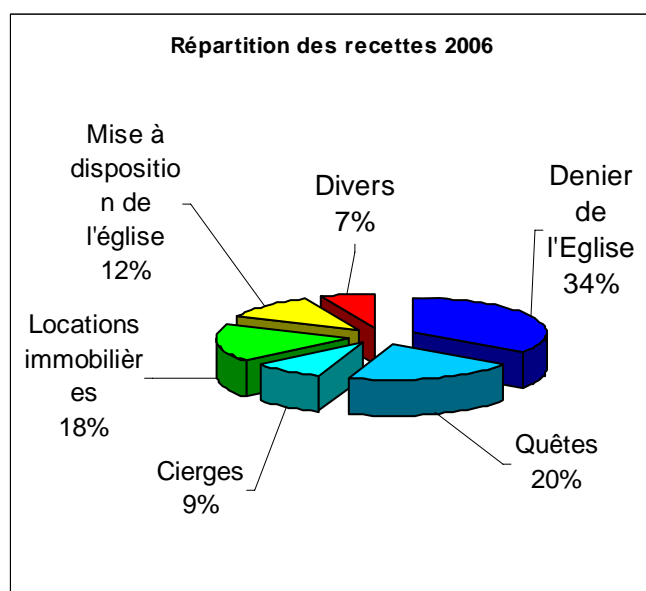
Pierre-Yves Caër,  
vice-président du *Conseil paroissial pour les affaires économiques*

#### Recettes

Denier de l'Eglise	203000
Quêtes	124000
Cierges	50000
Locations immobilières	103000
Mise à disposition de l'église	68000
Divers	40000
<b>Total</b>	<b>588000</b>

#### Dépenses

Traitement des prêtres	48700
Animation liturgique	5100
Dépenses pastorales, fonctionnement	125000
Investissements et travaux	102500
Solidarité	12000
Contribution Diocèse de Paris	72000
<b>Total</b>	<b>588000</b>



## Agenda

**samedi 10 et dimanche 11 février 2007**, présentation publique des comptes 2006 de Saint-Eustache aux paroissiens à l'issue de chaque messe, par un membre du *Conseil paroissial pour les affaires économiques*.

A la fin de la messe de 11h, une petite réunion est proposée dans la salle des colonnes, permettant de connaître la vie économique de Saint-Eustache avec plus de détails, et de poser d'éventuelles questions aux membres du *Conseil paroissial pour les affaires économiques*.

**dimanche 11 février 2007** ➤ à partir de 14h30, réunion de *préparation au mariage* (Salle des Chanteurs), avec participation à la messe de 18h.

**mardi 13 février 2007**

➤ 19h30, Conseil d'administration des *Chanteurs de Saint-Eustache* (salle des colonnes).

**mercredi 14 février 2007**

➤ 12h30, messe présidée par le P. Richard Cadoux, *Supérieur général de l'Oratoire*, à l'occasion de la visite de la communauté oratorienne de Saint-Eustache.

➤ 18h30, réunion de *l'Équipe pastorale* (presbytère).

**jeudi 15 février 2007**

➤ 18h45, « *Remise en forme spirituelle* », autour de Jean de la Croix et de Thérèse d'Avila, avec le P. Gilbert Caffin, salle saint Philippe Neri (presbytère). Le groupe du 1<sup>er</sup> février a été annulé – et reporté le 15 février et le 1<sup>er</sup> mars 2007. Merci de votre compréhension.

➤ 20h30, réunion des parents demandant le *baptême de leur enfant* (presbytère).

**vendredi 16 février 2007**

➤ 18h45, « *Découvrir la liturgie* », avec le P. Luc Forestier, à partir de la *Présentation générale du Missel romain* – salle saint Philippe Neri (presbytère).

***dimanche 18 février 2007 : 5<sup>ème</sup> étape de la Route des psaumes***

après la messe de 11h, *déjeuner paroissial* (chacun apporte un élément sucré ou salé à partager entre tous, Saint-Eustache fournit eau, pain, vin et café)

à 14h, *conférence de M. Raphy Marciano*, directeur du Centre communautaire juif de Paris, sur le thème suivant : « les psaumes dans la vie juive. »

à 16h, « *Vêpres parisiennes* » dans l'église.

**mardi 20 février 2007**

➤ 19h30, réunion du *groupe Sida Vie spirituelle* (presbytère).

**mercredi 21 février 2007**

➤ *Mercredi des Cendres*. Messe avec imposition des cendres à 12h30 et à 19h30 (attention, pas de messe à 18h). Quête au profit de la *Soupe* dans les rues, à l'extérieur de Saint-Eustache.

**Informations**

*Absence* : M. Louis Robiche sera absent du jeudi 15 février au jeudi 1<sup>er</sup> mars 2007. Le P. Hervé Giraud sera absent du 22 février au 3 mars 2007.

*Carême* : le programme de Carême sera proposé dans quelques jours – le thème retenu est le suivant : « Toi qui enlèves le péché du monde... »

**Informations diocésaines**

*Fête diocésaine de la Saint-Valentin*. Le dimanche 11 février à 15h30, Mgr André Vingt-Trois rassemblera à Notre-Dame de Paris les couples et les familles pour une célébration festive. Une occasion de rendre grâce pour l'amour conjugal et d'intercéder pour les difficultés familiales. Une bénédiction particulière sera proposée pour les couples ayant plus de 20 ans de mariage mais il n'est pas prévu de geste de renouvellement des engagements du mariage.

**Cerise**

**Samedi 10 février 2007 à 20h30** – *La Cerise Nomade ou la musique qui vient d'ailleurs* – Partez avec Ouled Gnawa au cœur du monde des Gnawas traditionnelles – Ouverture du Café Reflets.

**Samedi 17 février 2007 de 20h30 à 21h30** – Chant lyrique – « Lady Carmen ou les dix Carmen » – Un spectacle de Christophe Le Hasif – Ouverture du Café Reflets.

**Mercredi 28 février 2007 de 19h à 20h** – *La Cerise sur le piano* – Récital de piano (Anti Mannien)